

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe des Outre-mer

Plaider pour « des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation » s'inscrit dans les défis urgents que notre pays doit relever dans les prochaines années.

Le champ du « bâtiment et de l'Habitat » est une problématique qui touche de plein fouet nos Territoires d'Outre-Mer. C'est pourquoi, il était nécessaire pour la Délégation aux Outre-mer de répondre à la demande de contribution pour nourrir cet avis.

L'habitat durable dans les Outre-Mer touche en effet à la construction, au modèle urbain, à la sobriété foncière, aux attentes de la population, à nos modes de vie ainsi qu'aux enjeux environnementaux de chaque Territoire.

Cette question doit également prendre en compte l'indispensable adaptation des normes constructives. Cette adaptation permettrait d'avoir recours à des matériaux locaux (ou régionaux) et des techniques de construction plus adaptées, plus durables et moins coûteuses tout en favorisant l'emploi local.

Enfin, et surtout, la question de l'habitat durable doit être traitée en ayant à l'esprit deux priorités :

- L'accès au logement ;
- La résorption de l'habitat indigne.

La présentation de cet avis est aussi une occasion d'interpellation du Gouvernement sur un sujet très « sensible » qui intéresse l'Archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon et est extrêmement préoccupant à l'approche de l'hiver notamment pour le premier magistrat de la ville de Saint-Pierre que je suis... à savoir de la flambée du prix des hydrocarbures, et plus précisément de celui de fioul domestique.

Dans ce territoire, notre climat oblige les habitants à chauffer leur maison 9 mois sur 12. Ce n'est pas une question de « confort », mais bien une question « vitale ».

Le prix du fioul domestique a doublé depuis septembre 2021... et la facture « chauffage » des ménages a suivi le même chemin. Avec 75 % des foyers se chauffant au fioul, imaginez-vous l'impact financier sur le budget des saint-pierre-et-miquelonnais et tout particulièrement pour celui des plus fragiles et des plus modestes ?

Pour répondre à cette problématique, le Gouvernement, avec l'appui de certains élus locaux, a mis en place une « aide à la cuve » exceptionnelle de 200, 400 ou 800 euros par foyer, selon les revenus.

Si l'intention est louable, nous sommes loin du compte, puisque l'impact financier de cette hausse sur la plupart des ménages est compris, annuellement, entre 2 et 4 000 euros.

Pour répondre à ces urgences, nous avons avancé deux idées :

- Le blocage, localement, du prix du fioul domestique à son niveau de septembre 2021... une mesure indispensable pour une dépense de première nécessité ;
- Et la mise en place, en parallèle, d'aides exceptionnelles et urgentes à l'investissement pour favoriser l'équipement et l'isolation des habitations.

Le défi est bel et bien la "sobriété énergétique" par la mise en place d'une politique ambitieuse pour des bâtiments durables, avec le double objectif de réussir notre transition écologique et de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Le groupe des Outre-mer a voté l'avis.